N° 3846 — 10e Année — CINQ CENTIMES — Mercredi 28 Décembre 1898

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an 24 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas 8 bis de la Bourse, 10.

Téléphone

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

UNION RÉPUBLICAINE

C'est une victoire d'union républicaine qui a été remportée dimanche à Tourcoing.

Sur le nom de M. Dron, s'est faite la concentration de tous les républicains, depuis les plus modérés jusqu'aux plus avancés, contre la coalition réactionnaire-cléricale.

Toute la presse républicaine du Nord souligne ce caractère de l'élection de M. Dron. Et cette unanimité des organes républicains fait complète justice de l'équivoque dont M. Masurel avait essayé de bénéficier, en se réclamant du titre de républicain.

Le *Réveil du Nord* intitule son article : *Une victoire républicaine*. Nous le reproduisons en entier :

Hier, la République a triomphé de la réaction dans le Nord.

M. Dron a été élu député de Tourcoing à une écrasante majorité contre M. Masurel.

Nous nous félicitons de cette victoire.

Elle marquera dans l'histoire de notre parti qui, une fois de plus, vient de donner un exemple de discipline républicaine aussi éclatant que désintéressé.

Et nous pouvons en témoigner mathématiquement...

Au renouvellement général de la Chambre, en mai dernier, notre candidat, le citoyen Georges Dervaïne, avait obtenu *Trois mille sept cent deux voix* contre 6,930 à M. Dron et 9,404 à M. Masurel.

Au second tour, Dervaïne laissa en présence ses concurrents radical et clérical; mais, malgré notre campagne ouverte en faveur du premier, M. Masurel fut proclamé élu avec 10,275 voix contre 10,050 données à M. Dron.

Par les débats qui eurent lieu à la Chambre, par l'éloquent discours que M. Rovier-Lapierre prononça en cette circonstance et que nous avons analysé en son temps, on apprit que ce dernier scrutin était entaché de corruption et de fraude.

Et par un retour de pudeur, la même Chambre qui avait eu le cynisme de valider M. Eugène Motte, invalida M. Masurel.

Nous pouvions entrer en ligne dans la bataille qui s'est terminée hier. — c'est-à-dire profiter de l'occasion qui nous était offerte d'affirmer, une fois de plus, notre programme intégral.

Mais la section tourcoingeoise jugea que le scrutin du 25 décembre devait être considéré comme le recommencement du scrutin du 29 mai et que la Chambre venait de casser, par conséquent notre attitude, hier, ne pouvait différer de notre attitude d'il y a sept mois; nous avons alors appuyé, au nom de la République, la candidature de M. Dron, notre devoir était donc de combattre M. Masurel, en vertu du même principe.

On sait comment nous avons tenu nos obligations; mais ce qu'il faut aussi que l'on sache, c'est que nous avons marché au combat sans l'espoir d'aucun bénéfice politique, — sans que nous ayons été déterminés par un de ces marchandages électoraux dont sont coutumiers les partis qui s'intitulent « de Gouvernement », et sans même nous demander si nous serions, le cas échéant, payés de retour.

Nous n'en sommes que plus à l'aise, aujourd'hui, pour nous réjouir de l'échec que nous avons infligé à M. Masurel sur le nom d'un homme qui n'est pas de nos idées politiques, mais qui, du moins, ne sera pas, de parti-pris, par situation et par origine, hostile aux progrès démocratiques et sociaux.

M. Dron, en effet, ne peut pas oublier qu'il nous doit son succès, et nous sommes persuadé qu'il est un politique trop avisé et trop consciencieux pour ne pas tenir un large compte, dans ses décisions et ses votes futurs, des quatre mille suffrages prolétaires qui sont venus à lui, sans hésitation, au seul nom de République !

Quant au parti même de M. Dron et à son organe le *Progrès du Nord*, ils ne sauraient trouver mauvais que tout en réclamant dans la victoire de Tourcoing la part qui nous revient, nous leur demandions d'imiter, à l'occasion, la largeur de vues et le désintéressement que nous avons montrés.

Ce n'est pas à Tourcoing seulement qu'il est possible de prouver par des faits que le parti socialiste et le parti radical unis, peuvent opposer une digue infranchissable à la réaction.

C'est partout, dans le Nord, — c'est partout, en France !

L'expérience en est faite désormais.

Aussi, puisque maintenant les préventions — sinon l'hostilité ou la méfiance — qui scindaient l'avant-garde républicaine ont disparu ou se sont profondément atténuées, nous espérons que chaque bataille prochaine trouvera les socialistes et les radicaux unis autour du drapeau de la République et pour la victoire, en attendant que, sous la poussée des idées, se fasse l'union des programmes. — G. SIAUVE-EVADNY.

L'*Impartial du Nord*, organe du parti républicain de Valenciennes, s'exprime en ces termes :

Notre correspondant nous télégraphie de Tourcoing que M. le docteur Dron vient d'être élu député avec 1400 voix de majorité.

Ce résultat sera accueilli avec le plus vif plaisir par les républicains.

Il montrera en outre à tous les hommes de bonne foi combien la Chambre a eu raison d'annuler les opérations électorales du 22 mai dans cette circonscription.

M. Masurel avait obtenu alors une majorité de cent et quelques voix, c'était assurément par des manœuvres coupables. Les résultats de scrutin se trouvaient viciés, et il était nécessaire de permettre au suffrage universel de se prononcer en toute liberté sur le choix de son mandataire.

Le corps électoral ayant reconquis en partie son indépendance, s'est affranchi de la petite minorité du 22 mai en une importante majorité, et M. le docteur Dron devient le député de Tourcoing.

Nous adressons nos sincères félicitations aux républicains de la 8e circonscription et à M. le docteur Dron, leur élu.

L'*Avenir de Dunkerque*, qui compte parmi ses principaux inspirateurs M. Guillain, ministre des Colonies, s'associe sans réserve à notre appel à l'union des républicains, en vue des batailles électorales futures :

On a la plus haut, en tête de nos informations, le résultat de l'élection législative qui a eu lieu hier, à Tourcoing, par suite de l'invalidation de M. Masurel.

Cette élection est un vrai triomphe, non seulement pour la démocratie tourquennoise, mais aussi pour la démocratie du Nord qui avait vivement regretté le défaite de M. Dron, en mai 1898, obtenue par des procédés dont la Chambre d'abord et le libre suffrage des électeurs ensuite ont fait bonne justice.

Malgré les 365 voix au précédent scrutin, M. Dron vient d'obtenir une majorité de 1,456 suffrages. Jamais candidat républicain n'avait remporté pareille victoire dans cette circonscription.

L'honneur en revient à tous les républicains qui, sachant faire abstraction de toutes les considérations personnelles, se sont unis étroitement pour opposer une vigoureuse résistance aux entreprises des forces réactionnaires.

On vient de voir l'effet de cette concentration. Que l'enseignement en soit dégagé ne soit perdu pour aucun de nous à l'avenir.

« Si nous voulons fermement refaire l'union de toutes les forces républicaines contre la coalition des forces réactionnaire, écrit justement notre ami Georges Robert dans le *Progrès du Nord*, et les républicains de toutes nuances savent comprendre qu'avant de « diviser-for », il faut d'abord écraser l'ennemi commun, si nous observons, en un mot, dans toutes les élections, la discipline républicaine comme elle a été observée hier à Tourcoing, nous aurons vite fait de délivrer notre département de la domination cléricale. »

Nous l'avons toujours dit et l'élection de Tourcoing nous donne une fois de plus raison. La République sortit triomphante et invulnérable dans toutes les circonscriptions de France où les électeurs, se haussant au dessus des mesquineries, des petites rivalités, des compétitions particulières, des antipathies personnelles, n'avient en vue que les principes et se serraient tous autour du drapeau, quelle que soit la main qui le tient.

Faisons-la donc une bonne fois et partout, cette union sincère et loyale, qui doit avoir raison de toutes les embûches réactionnaires !

En attendant la réalisation complète de cet ardent désir qui est en nous, nous félicitons M. Dron de sa brillante victoire, nous félicitons les vaillants qui l'ont fidèlement soutenu dans sa campagne, nous félicitons les électeurs qui ont su faire leur devoir républicain et nous nous inclinons devant eux de la victoire remportée. — Alexandre TONNAY.

Les républicains du Pas-de-Calais partagent leur républicains du Nord pour la brillante victoire de M. Dron. Leur vaillant organe, l'*Avenir*, d'Arras, flétrit les manœuvres corruptrices des cléricaux, et salue le succès du candidat républicain comme le triomphe de l'honnêteté :

Aujourd'hui, M. Dron est élu au premier tour avec 1,456 voix de majorité.

Certes, les opinions de l'honorable député de Tourcoing diffèrent sur certains points des nôtres ; certes l'élément socialiste compte aussi pour une part dans la brillante majorité qui vient d'assurer son élection. Il serait puéril de le dissimuler.

Mais cette élection n'en est pas moins doublement significative et par l'heure où elle se produit et par les circonstances dans lesquelles elle se produit.

Au réveil de toutes les passions réactionnaires, elle oppose une victoire de la concentration républicaine. Aux manœuvres corruptrices qui avaient amené, en mai dernier, l'éphémère succès de M. Masurel, puis son invalidation par la Chambre, elle est la vigoureuse riposte du suffrage universel secouant le joug de l'argent pour reprendre possession de lui-même et de ses destinées.

Comme toutes choses humaines, le corps électoral est sujet à des défaillances et à des erreurs. Il peut se tromper ou se laisser tromper. Mais le dernier mot il finit toujours par rester au bon sens et à l'honnêteté.

L'élection d'hier en est une nouvelle preuve. Le bon et ferme républicain qu'est M. Dron reste le député de Tourcoing qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être. Et il en aura coûté cent mille francs, peut-être davantage, à M. Masurel pour inscrire sur ses cartes de Nouvel An « ancien député », si tant est qu'il ose se vanter des quelques semaines qu'il a passées — à ce prix.

Le suffrage universel n'est pas au plus riche, mais au plus digne. De quoi nouvel avis est donné par l'élection d'hier, après telle autre que nous pourrions citer, aux Masurel, de Tourcoing et autres lieux. — Ch. V.

* * *

En face de ces appréciations si justes et si concluantes de la presse républicaine, plaçons les récriminations et les jérémiades des journaux réactionnaires.

D'abord, l'*Echo du Nord*, qui est le principal organe du parti clérical, qui se pique suivant sa douce manie habituelle, il revendiquait M. Masurel comme *son* candidat — ce qui n'a pas porté bonheur au millionnaire de Linselles, l'*Echo* ayant, comme on sait, « le mauvais œil » :

M. Dron est élu. Il est élu grâce au parti collectiviste. Il est élu grâce à la jou-noe, puisque l'*Avenir du Nord* et le M. Devernay, a voté comme un seul homme pour le candidat radical. C'est une victoire dont les conséquences ne sont que trop faciles à apercevoir.

Vous sommes payés à Lille pour savoir où mène l'alliance des radicaux et des révolutionnaires. C'est par elle qu'on a infligé à notre ville une municipalité socialiste. Et c'est par elle aussi que le parti radical s'est peu à peu désagrégé, émietté, amoindri, au point de n'être plus qu'une miniscule fraction, le gros des bataillons ayant passé avec armes et bagages au collectivisme.

C'est le but que s'étaient proposé à Lille les dirigeants du Parti ouvrier, et qu'ils ont atteint. C'est le but qu'ils se proposent à Tourcoing et qu'ils atteindront fatalement, car il est dans la logique des choses.

S'il ne s'agissait, d'ailleurs, que de l'émiettement et de l'absorption par les collectivistes du parti radical, les républicains en auraient tôt fait leur deuil. Le radicalisme et un parti bâtard qui ne forme plus, depuis longtemps, que l'aile droite des troupes révolutionnaires. Qu'il garde son autonomie ou qu'il se confonde définitivement avec ces troupes, ce n'est là, comme toute, qu'une question secondaire. Ce qui est plus grave, c'est qu'en éclipsant ces vaines mânes des collectivistes, il laisse le champ libre à toutes les ambitions et favorise du même coup toutes leurs tentatives.

Aux élections prochaines, les radicaux feront entrer au Conseil municipal de Tourcoing un certain nombre de collectivistes. Ce sera un premier pas vers une municipalité équivalente à celle que nous avons à Lille. Et si les républicains ne se ressaisissent pas, ne s'organisent pas, ne luttent pas avec énergie, Tourcoing tombera, pourrait-on dire, au niveau où Roubaix était encore, il n'y a pas longtemps, ayant les élections Motte, Roussel et Chatteleyn.

Autant de mots, autant d'inexactitudes.

Si Lille possède une municipalité socialiste, c'est surtout parce que l'*Echo du Nord*, qui à la *Dépêche* et à la *Croix*, ont fait à l'ancienne municipalité républicaine une guerre sans merci, et n'ont pas eu de cesse qu'ils ne l'eussent renversée.

Les électeurs n'ayant plus alors à choisir qu'entre des cléricaux et les socialistes, ont préféré ces derniers. Que l'*Echo du Nord* le regrette : c'est son droit. Mais, qu'au lieu d'accuser, il fasse son *mea culpa*.

Le journal réactionnaire réédite, sous forme d'insinuation, les mensonges qu'il a cessé de répéter, malgré nos démentis, au cours de la période électorale : que M. Dron aurait pris vis-à-vis des socialistes des engagements-ités en vue des futurs élections municipales de Tourcoing.

Le mépris des électeurs a fait justice des procédés de polémique de l'*Echo*, et nous n'avons rien à ajouter à nos précédentes déclarations.

Le moment venu, les républicains auront à examiner les conditions de la lutte municipale et les meilleurs moyens d'écraser les « blancs ».

Mais, comme le dit plus haut le *Réveil du Nord*, il n'y a eu aucun marchandage, aucun pacte, entre M. Dron et les socialistes. Ceux-ci ont fait simplement leur devoir de républicains, et voilà tout.

Nous avons déjà répondu, enfin, à cette fantaisie des journaux réactionnaires : qu'en votant pour M. Dron les dirigeants du Parti ouvrier auraient eu pour but de dégréger le parti républicain.

Et nous avons rapporté l'avertissement charitable donné aux socialistes de la *Croix* de ne pas se laisser rouler « une fois de plus » par les radicaux.

Si nous avons voulu les socialistes dirigeants du Parti ouvrier ne peuvent nous accuser d'avoir agi autrement qu'ils poursuivaient, comme le prétend l'*Echo*.

Et s'ils l'ont atteint, c'est que nous ne les avons pas roulés.

Croix et *Echo*, mettez-vous d'accord.

Il est, en tout cas, assez amusant d'entendre parler de l'« aveuglement » d'un parti par un journal dont l'influence politique est nulle, qui est incapable d'avoir un candidat patronné par lui seul, et qui manque rarement, en voulant accaparer les candidats cléricaux, de les faire échouer.

* * *

La *Dépêche* chante la même antienne que l'*Echo du Nord*, en ce qui concerne « l'alliance radicale-socialiste » ; mais, elle est, en outre, très dure pour M. Masurel, et pour l'*Echo* lui-même, qu'elle ne nomme pas, mais qui est évidemment visé par ces mots « le petit état-major de M. Masurel » :

Certes, M. Masurel manquait de certaines qualités essentielles à un candidat et à un élu, ci, quelque regret que l'on éprouve à ne point féliciter son vaincu, il faut avoir le courage de dire que M. Masurel avait fait à la Chambre tout ce qu'il fallait pour se faire invalider. Au lieu d'imiter M. Motte, son collègue de Roubaix, s'abstenir ses adversaires de pluie par sa crânerie, il n'avait songé qu'à plaider assez faiblement les circonstances atténuantes.

M. Dron avait été accusé, dans une affiche, d'être favorable à la cause de Dreyfus, ce qui était du reste exact, et la lecture du *Progrès* aurait pu, sur ce point, renseigner les moins prévenus. Au lieu d'accepter la lutte sur ce terrain, de montrer que cette affiche ne faisait qu'exprimer les véritables sentiments de M. Dron, M. Masurel a déclaré qu'elle avait été placardée sans son consentement. « Monsieur, ce n'est pas moi, c'est lui. » C'était sans doute vrai, les candidats ignorant parfois ce que font leurs amis ; mais ils n'en sont pas moins responsables et, sauf exception, ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est d'accepter cette responsabilité.

Ayant suivi une tactique toute différente de celle adoptée par M. Motte, M. Masurel devait arriver à Tourcoing à des résultats tout différents de ceux obtenus à Roubaix. Et cette différence d'attitude n'est affirmée pendant les périodes électorales comme à la Chambre. Alors qu'à Roubaix, les républicains faisaient appel à tous les concours, à Tourcoing le petit état-major de M. Masurel ne sortait pas de son petit cercle et ne se départissait de ses sentiments d'admiration mutuelle que pour marquer sa défiance à l'égard des troupes les plus nombreuses et les plus fidèles sur lesquelles il pouvait compter.

Ce pauvre M. Masurel ! Le voilà accablé par ses propres amis ! Nous sommes loin des dythirambes de la période électorale. Pour un peu, nous le plaindrions !.....

* * *

Voici, enfin, l'appréciation du *Journal de Roubaix* :

Le succès n'a pas répondu à l'attente de nos amis. Grâce au système d'intimidation qui a été de tout temps pratiqué ici quand il s'agissait de la candidature de M. Dron ; grâce sur tout à la campagne de la dernière heure menée par le parti socialiste en faveur du candidat radical, M. Dron l'a emporté avec 4.447 voix de majorité.

C'est un échec pour les partis modérés de la 8e circonscription ; ce n'est pas une défaite et tôt ou tard une revanche éclatante pourra être prise.

M. Dron devient, en effet, dès ce jour jour, le prisonnier des collectivistes révolutionnaires. Il a dû mendier leurs suffrages pour rentrer à la Chambre. Les collectivistes lui feront sentir leur joug ; il n'est rien et ne peut rien sans eux. Aussi, tôt ou tard, ils commanderont en maîtres.

Voilà bien de l'amertume et de bien gros mots : mais il faut être indulgent aux vaincus.

Qu'il nous suffise de dire au *Journal de Roubaix* que M. Dron ne devient pas plus le prisonnier des socialistes que M. Delory, maire de Lille, n'est devenu le prisonnier des progressistes et des radicaux qui ont assuré, par l'appoint de leurs suffrages, son élection au Conseil général.

M. Dron n'a rien abdiqué de son programme, pas plus que les socialistes n'ont abdiqué le leur en se ralliant au candidat qui représentait la lutte contre la réaction.

Ce qui a triomphé, dimanche, nous le répétons, c'est l'union des républicains, de tous les républicains.

Georges ROBERT.

La Presse parisienne

Trois journaux républicains de Paris ont consacré, tôt les résultats de l'élection de Tourcoing pour le commenter succinctement.

Voici ce qu'ils disent :

La Volonté :

Ainsi qu'on peut le voir, c'est par quinze cents voix de majorité que M. Dron l'emporte sur son concurrent. M. Masurel. Pourtant, aux dernières élections, M. Masurel était arrivé bon premier, et il est impossible d'imaginer qu'en moins de six mois de temps la majorité se soit ainsi déplacée.

Les raisons, les raisons? Elles sont simples ; M. Méline n'est plus là, non plus que ses fâcheux prédécesseurs, durant les dernières élections, se transformèrent tous, de par la volonté ministérielle, en agents électoraux. C'est grâce à cette politique abominable que consiste à allier le carpe et le lapin, à soutenir droitiers et ralliés contre les républicains que M. Méline a pu ainsi fausser les résultats de la dernière consultation électorale et faire entrer dans la présente Chambre des élus qui ne furent nommés que grâce à d'indignes manœuvres, nous voulons dire à des manœuvres indignes d'un républicain.

Pour M. Masurel, la mesure sans doute avait été trop forte, puisque la Chambre n'avait pu le digérer. Le collège électoral consulté à nouveau vient de faire entendre sa réponse qui tombe comme un coup de foudre formidable sur la joue des anciens ministres fétiés — car c'est le mot — il y a quelques jours par leurs collègues et que M. Dupuy a abandonné, puisque toute sa prudence en déclarant bien haut que ce faisant, il croyait faire œuvre de moralité.

M. Dron va rentrer à la Chambre où il ne comptait que des amis. Accueillons joyeusement cette nouvelle, car il nous semble qu'il rapporte avec lui ce qui manque à la Chambre pour continuer toujours mieux ses travaux : un homme de bonne foi et de bonne volonté.

Il ne reste plus qu'à réparer — et son élection nous montre que la chose est possible — tout le mal que le ministère Méline a fait à la République.

On y arrivera.

Le Radical :

Quatorze cent soixante-six voix de majorité dans cette circonscription où la majorité vacillante semblait dépendre du parti le plus modéré, voilà qui d'autant plus significatif que le nombre des abstentions est réduit au minimum. Jamais on n'a tant voté et jamais on n'a si bien voté.

Est-ce que le suffrage universel commencerait enfin à s'apercevoir que la politique des prétendus progressistes n'est qu'une politique de pure réaction ?

Est-ce que le sabre et le goupillon, ces deux fétiches auxquels prétendaient gagner les candidats de MM. Méline et Berthou, n'auraient plus aucune influence sur le corps électoral?

Qui sait? Mais, sans rien exagérer, sans tirer des conclusions trop générales d'un fait particulier, soyons assez perspicaces pour continuer toujours une lutte qui réussit quelquefois, et apprenons à vaincre en étudiant froidement les causes de nos victoires.

La Lanterne :

Le succès de M. Dron est dû, en grande partie, aux socialistes qui ont voulu montrer leur sagesse comme de leur organe, le *Réveil du Nord*, et ont ainsi assuré la défaite du grand patron réactionnaire.

Rendez l'écharpe

Pour une vesta, c'est une, fourrée et doublée comme le comportent la température et les circonstances actuelles.

Que faillait-il, en effet, démontrer aux ennemis de la République ? C'est que l'élection primitive de M. Masurel avait été viciée, corrompue et gangrenée, tant par la pression de l'ex-Lauranceau, que par les manœuvres inqualifiables de la réaction coalisée.

Du moment que l'ex-Lauranceau nous a délivrés de sa démagogique présence et n'a plus posé ses patriotiques initiatives sur la table électorale, la vérité en a jailli avec la clarté que le soleil déverse, à son lever, sur la nature qu'il éclaire.

Dès lors, l'évidence a confirmé le vote de fétrisure sur le nom de M. Masurel des députés.

Plus de faux-nez ni de masques : ils sont tombés avec la comédie pour laquelle les *Blancs* s'étaient affublés.

Le veau d'or n'est plus debout : il gît aplati sous un monceau de bulletins portant le nom de Gustave Dron.

Et pourtant, les musiciens engagés spécialement pour la parade, avaient cherché à remplir — au mieux possible, — le rôle dévolu à chacun d'eux.

Les flûtes modulaient, à l'envi, des accords, — faux et sifflés par la galerie — sur les mérites du pseudo Cicéron, dont on cherchait à recoller les débris.

Il y avait parmi les musiciens raccolés de *bric et bras*, des cadets déclassés ou réformés, venus de la Gascogne, de la Champagne et du Lyonnais.

Les autres provenaient, on ne sait d'où, c'était le menu fretin ; laissons-le sur son gril et n'en parlons pas.

Mais, j'y pense : — on frissonnait d'une terreur subite, dans la salle, quand les feuilles de l'ordre moral nous vantaient les qualités morales et physiques du bel Albert.....

Large d'épaules, belle prestance, souriant et belle barbe blonde (quoiqu'est mon rasoir?) sans compter le délicieux bagot à la lèvre sudi, leurs — au moins — acclament, chantant et.. quelques-uns, pleurant.

Mais où sont les neiges d'Antan ? Où sont ces 10,500 électeurs, dont M. Masurel était si fier, lesquels devaient — en augmentant encore de nombre — le venger de l'échec subi devant la Chambre des Députés !

Cet échec s'est changé en un désastre ; ou plutôt en une conduite de Linselles : Adieu l'Écharpe et la médaille de Député.

Eh bien ! il faut la rendre, votre écharpe, M. l'invalidé, et revenir aux douceurs de la musique d'harmonie ; mais, s'il m'était permis de vous donner un conseil, je vous dirais de vous méfier des rossignols de rencontre.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La Duplice

Il paraît que l'incident austro-allemand n'est pas encore terminé et, bien qu'il ne puisse pas avoir de conséquences politiques immédiates, on le trouve très intéressant au point de vue psychologique et moral. Le comte Thun, président du conseil des ministres autrichien, a jugé à propos de s'expliquer encore, dans un communiqué officieux à la *Post*, de Vienne.

Le comte Thun dit qu'il est désirable de ne laisser aucune apparence de maintenir entre les deux empires. Il a été obligé de répondre à l'interpellation qui lui était adressée à la Chambre sur les expulsions ordonnées par le gouvernement de l'empire allemand. Il a répondu que les deux gouvernements avaient les mêmes droits et que, comme on expulsait d'Allemagne, il pourrait, lui, expulser d'Autriche. Il déclarait ainsi que les deux gouvernements avaient en fait d'expulsion, les mêmes prérogatives.

Mais il n'entendait par là manifester aucune tendance pennulicale à l'égard du gouvernement de Berlin. Si quelques personnes ont eu cette idée, elles se sont trompées. Le président du Conseil est, en effet, « tant comme ministre que comme homme », un partisan de l'alliance avec l'Allemagne et de la cordialité des rapports entre les deux Etats.

Cette explication, publiée quand on pouvait croire l'affaire depuis longtemps finie, montre bien qu'il en reste quelque chose. Le comte Thun s'excuse, dans un style parfaitement diplomatique, d'avoir parlé peut-être avec trop de franchise et en tous cas, qu'il l'allemagne n'a donné des expulsions brutales, le comte Thun s'est bien gardé d'en faire autant. On ne l'en blâme certes pas. On félicite, au contraire, l'Autriche d'être plus libérale et plus humaine. On remarque d'autre part que l'empire allemand, après plus d'un quart de siècle de gloire incontestée, gouverne encore par les procédés de la simple dictature, et cette politique de Berlin doit inspirer peu de sympathie à la partie la plus éclairée de l'opinion européenne.

H. D.

Le ruban violet

On sait qu'il doit y avoir, à l'occasion du 1er janvier, des nominations d'officiers de l'instruction publique et d'officiers d'académie pour les personnes qui s'occupent de l'instruction publique. Jamais le ministère de l'instruction publique ne s'était trouvé en présence de tant de gens ayant nombre de demandes que cette année-ci. Les candidats aux palmes académiques, dont le dossier a été établi, dépassent 15.000. On comprend que cette affluence oblige le ministère à opérer une sélection très rigoureuse. Tous les candidats qui n'ont pas des titres sérieux sont éliminés et l'on ne pourra pas encore satisfaire les autres car, depuis le dernier passage de M. Bourgeois au ministère d'instruction publique, les promotions et nominations sont limitées. Il est donc à prévoir que beaucoup d'amateurs de rubans violets seront déçus dans leurs espérances.

Echos et Nouvelles

L'Eglise et la bicyclette. — Le suisse de la cathédrale de Rouen n'a pas voulu laisser visiter la cathédrale à une dame cycliste parce qu'elle portait une culotte. Les journaux du sport daubent sur le prêtre et insinuent que ses mollets auraient souffert de la comparaison.

* * *

Les téléphones aux Etats Unis. — C'est en 1877 que l'on a pour la première fois eu des lignes. En 1896, on y comptait 772.627 appareils et 1.296.065 kilomètres de fils.

* * *

Mort de M. Georges Rodenbach. — M. Georges Rodenbach, l'auteur de *Bruges la Morte*, vient de succomber à une typhlite. Il était né à Tournai en 1855.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Le drame de la « Lanterne »

Mme Paulmier en Cour d'Assises

Paris, 26 décembre. — Mme Paulmier, femme du député du Calvados, qui faillit tuer, à coups de revolver, M. Olivier, secrétaire de la rédaction de la *Lanterne*, pour se venger d'un entretiet paru à son sujet dans ce journal, et dont il n'était d'ailleurs pas l'auteur, comparaît aujourd'hui devant les jurés de la Seine.

Elle, élégante, dans son élégante toilette de satin noir, sous sa large toque à aigrette noire qui surmonte ses bandeaux cheveux d'un blond vénitien, Mme Paulmier vient prendre place à midi cinq sur le banc des accusés. M. Albert Danet, son défenseur, est assis à la barre au-dessous d'elle. Non loin se trouvent les représentants de M. Olivier, partie civile, M. Bonin, avoué, et Me Jeannemy, avocat.

Dans l'auditoire, on remarque beaucoup de dames et de membres du Parlement.

M. l'avocat général Mornard vient occupe le siège du ministère public. C'est M. le conseiller Thibierge qui préside les débats.

Il interroge l'accusée, après l'accomplissement des formalités d'usage.

L'INTERROGATOIRE

Vous êtes née en 1859 et vous êtes mère d'une jeune fille de 17 ans ½ ? Votre mari, M. Paulmier, est député un certain temps déjà, député du Calvados.

Vers le 22 septembre, il a écrit au ministère de la justice, une lettre qui a été publiée par le *Soleil*. Il demandait de prendre des mesures contre la presse pour faire respecter l'armée. Le lendemain, M. Paulmier n'est-il pas parti pour le Calvados ?

R. Oui, monsieur.

D. Ne vous a-t-il pas fait une recommandation en partant.

R. Oui, il m'avait dit de prendre les journaux et de voir ce qu'ils disaient de mon entre. C'est ainsi que la *Lanterne* est tombée sous mes yeux et que j'ai lu l'article que vous savez.

D. Il y était dit entre, le crime que je l'avait mérité. Mais l'avait, j'ai une fille, et j'ai songé à elle. Ce crime, l'honneur de la mère, c'est l'honneur de l'enfant.

Encore si j'avais été coupable de quoi que ce soit !

Mais non. J'étais attaquée, moi, à propos d'une lettre où mon mari se plaignait des injures dont étaient l'objet les choses les plus respectables. Attaquée sans motif, je me suis dit : « Si pourtant ma fille allait croire à ce qu'on dit. » Il n'y a pas une mère qui n'eût agi comme moi !

Le président donne lecture de l'article de la Lanterne à Mme les jurés. En voici les passages principaux :

Il est vraiment des âmes généreuses... M. Paulmier, député du Calvados, vient de publier une lettre où M. Paulmier fait grâce au Moulin Rouge par un sou qui refuse formellement ds constituer des témoins.

L'agresseur, pour décliner l'honneur d'une rencontre, fit valoir des raisons aussi nombreuses que décisives ; dans des lettres rendues publiques, il raconte que M. Paulmier était dans son propre ménage le plus heureux des époux et que, s'il n'avait plus après entente de ses privilèges conjugaux, au moins profitait-il dans la plus large mesure d'un bien être où ses apports personnels autraient pour une très faible proportion.

Et M. Paulmier, battu et content, se tint coi.

Admirons dès lors le désintéressement de ce farouche rallié. Indifférent à tout ce qui peut atteindre son propre honneur, insensible à ses réputation, à laquelle il préfère certainement cotisture dérisoire, il montrer trésorier d'indignation dès qu'il croit menacé l'honneur special militaire.

— Ne touchez pas à l'armée ! s'écrie cet homme incomplable, mais que plaque, qui permit si souvent de toucher... à la caisse.

* * *

Le président. — Vous avez télégraphié à votre mari, vers dix heures du matin.

R. Oui.

D. Le télégramme était ainsi conçu : Article Hilleraud. *Lanterne*. Retour nécessaire. Télégraphe-moi.

Signé : VALENTINE.

R. Je n'avais pas encore reçu de réponse lorsque j'ai reçu la visite de deux amis, qui se sont offerts à écrire aussitôt une lettre à la *Lanterne* ; un attendant j'ai répondu : oui ! Mais je réfléchi ais que cela ne laisserait pas moins adhésitar les attaques dirigées contre moi. Et, pas à peu, j'ai cédé à une sourcéitation particulière. Que devais-je faire, j'ai pensé que pour l'honneur de ma fille, je ne pouvais laisser cela impuni. J'étais seule... Je n'avais que moi pour me défendre.

D. Vous étiez chez Gastinne-Renette vers trois heures ?

R. Oui, monsieur.

D. Chez Gastinne-Renette, vous avez choisi un revolver que vous avez payé 50 francs. N'avez-vous pas fait une observation à l'employé qui vous le servi ?

R. Je lui ai dit que j'avais besoin d'un revolver pour ma défense, parce que j'habitais la campagne. Je ne lui ai pas dissimulé mon nom.

D. Ba effet, l'employé a constaté votre calme.

R. Oui, j'étais calme, en effet, à ce moment, car j'avais prise mes résolutions.

D. Vers cinq heures et demie, vous êtes alée en voiture à la *Lanterne*. Vous avez chargé votre revolver dans la voiture ?

R. Oui, monsieur.

D. Vous étiez fort calme.

R. Je vengeais ma fille, je ne pensais pas à moi du tout.

Les témoins

Les témoins, peu nombreux, sont aussitôt entendus.

Ce sont les garçons de bureau de la *Lanterne* et M. Acker, rédacteur à ce journal, qui, tous, constatent que Mme Paulmier, le soir du jour dite, a fait preuve du plus grand calme.

Le Verdict

Mais voici M. Turot, l'auteur de l'article qui a provoqué l'attentat.

— Ainsi que je l'ai indiqué à M. le juge d'instruction, dit-il, je dois déclarer que je prends l'entière responsabilité de l'article. Je déclare que si M. Millerand, qui ne s'occupait que de la direction politique, et M. Olivier, qui devait laisser à chacun la responsabilité de ses écrits, ne pouvaient à aucun degré être considérés comme responsables.

Quant à moi, je ne voulais atteindre que M. Paulmier. Le lendemain même de l'événement, je l'ai dit, et j'ai regretté qu'on ait pu s'y méprendre.

Plaidoiries et réquisitoire

Me Jeannemey, avocat de M. Olivier, réclame des dommages-intérêts en faveur de son client.

M. l'avocat général Lombard, dans son réquisitoire, se borne à exposer les faits sans réclamer de pénalité contre Mme Paulmier, laissant au jury le soin d'apprécier.

Me Albert Danet présente la défense de Mme Paulmier.

Me Albert Danet demande l'acquittement de sa cliente en faisant observer que cet acquittement ne mettra pas obstacle à l'allocation de dommages-intérêts à la partie civile, allocation contre laquelle l'accusée n'élèvera aucune objection. (Applaudissements).

LE VERDICT

La Cour suspend sa séance. Les jurés entrent à 3 heures ¼ en délibérations. Au bout de dix minutes ils rentrent en séance.

Le président donne lecture du verdict. **Mme Paulmier est acquittée.**

Quelques personnes laissant partie de l'auditoire applaudissent. L'huissier est sourieuse.

Les dommages-intérêts

Après l'arrêt de la Cour, M. Jeannemey, avocat de la partie civile, formule quelques observations et demande qu'il soit accordé des dommages-intérêts.

Me Danet ne fait aucune opposition à cette demande, qui sera réglée ultérieurement par l'Etat.

En attendant, une provision de 15,000 francs est accordée à la partie civile.

Mme Paulmier est condamnée aux frais.

LE DUEL LE PIC-RÉGIS

Paris, 26 décembre. — Le duel Le Pic-Régis a eu lieu cet après-midi à Bougival, sur un coin de l'usine de Dion-Bouton, à Puteaux.

Les témoins des deux adversaires étaient : pour M. Le Pic, MM. Millerand et Bouvier-Dubois ; pour M. Régis, MM. Drumet et Boissandre.

Le directeur du combat, choisi d'un commun accord, était M. Philippe Dubois.

Le sort a donné à M. Le Pic l'avantage des armes, et le combat a commencé avec les armes apportées par lui.

A la deuxième reprise, l'engagement a été arrêté. Les témoins croyaient M. Régis blessé au côté droit. Il n'en était rien. Mais l'une des épées étant faussée, on dut changer d'arme pour continuer le combat.

A la 5e reprise, après une charge de M. Régis, l'épée de M. Le Pic s'étant trouvée faussée, le combat a été de nouveau arrêté.

Une discussion eut lieu alors pour savoir si l'on recommencerait le combat avec les armes de M. Régis.

Les témoins n'ayant pu se mettre d'accord, M. Régis a crié : « A bas les Juifs ! J'en ai assez ! »

A 5 heures, les deux adversaires se sont séparés et la rencontre a été ajournée, à quinzaine, aux vingtaine de pers... sur lesquelles MM. Guérin, Lianne, (